

UPJV : réduction du coût de l'offre de formation à la rentrée 2026 dans un « contexte budgétaire tendu »

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°452695 - Publié le 09/09/2026 à 18:26

Imprimé par - abonné # - le 10/09/2026 à 08:32



Denis Postel, président de l'Université de Picardie Jules Verne - © UPJV

« Nous avons fait un effort considérable sur le coût de la nouvelle offre de formation. Nous avons opéré une réduction de 54 000 heures de formation, en appliquant un contrôle du nombre d'étudiants dans les groupes de TD (Travaux dirigés) par exemple, en supprimant quelques doublons de formation entre les licences pro et les BUT (Bachelor universitaire de technologie), mais l'offre de formation n'a pas été réduite », déclare [Denis Postel](#), président de l'Université de Picardie Jules Verne, le 08/09/2026, lors de la conférence de rentrée de son établissement.

« Nous avons mené une campagne d'emploi complète validée par le rectorat et ouvert huit formations supplémentaires en licence et en master. »

Si la rentrée se fait dans un « contexte budgétaire tendu », l'établissement note une hausse de ses effectifs. « Nous sommes à 25 519 étudiants inscrits à date, contre 23 593 à la même date en 2025, soit une progression de plus de 8 % des inscrits. Cela semble souligner que notre établissement est très bien reçu par le grand public du territoire. »

« C'est une rentrée soumise à différentes contraintes nationales : les universités doivent maintenir un haut niveau d'excellence sur la formation et la recherche tout en maintenant des indicateurs financiers stricts sur les fonds de roulement », indique Denis Postel.

Sur l'exercice 2025, l'UPJV (Université Picardie Jules Verne) affichait un déficit de 260 k€ sur un budget de 250 M€. « Nous restons dans l'épaisseur du trait avec un déficit plus que raisonnable. Deux indicateurs de Bercy sont satisfaits. Nous avons dépassé la valeur cible pour le ratio Dizambourg et mené des actions pour corriger cela et augmenter les produits encaissables. »

Si l'UPJV a réduit le coût de la nouvelle offre de formation, l'établissement met en avant « la restructuration de l'offre de formation » avec l'ouverture de huit formations :

- une double licence Langues, littératures et civilisations étrangères anglais-allemand ;
- une double licence Mathématiques informatique ;
- une licence Sciences enseignements médiations, sur le site de Beauvais ;
- un master en sociologie et un master en anthropologie ;
- un master en management stratégique dispensé à l'IUT (Institut universitaire de technologie) d'Amiens ;
- un master en sciences et numérique pour la santé ;
- un master en pratiques et ingénierie de la formation, avec un parcours sur l'intelligence artificielle pour l'enseignement et la formation.

Concernant la réforme de la formation des enseignants qui entre en vigueur à la rentrée 2026, l'UPJV propose une L.P.E. (Licence professorat des écoles) (Licence professorat des écoles) à Amiens, Beauvais et Laon.

Une croissance des effectifs à l'EIJV (École d'ingénieurs Jules Verne)

L'EIJV (École d'ingénieurs Jules Verne), école interne de l'université ouverte en 2023, enregistre une hausse des inscriptions avec 220 inscrits à date en 2026, contre 140 en 2025.

Elle ouvre à la rentrée 2026 quatre spécialités : cybersécurité ; supply chain et logistique ; génie énergétique et environnement ; numérique, santé et IA (Intelligence artificielle). « Ces formations sont là pour répondre aux grands défis auxquels doit répondre notre pays dans les années qui viennent. »

L'école d'ingénieurs ouvre également trois classes préparatoires aux grandes écoles (CUPGE (cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles)) : une prépa informatique à Amiens, une prépa Sciences pour l'ingénieur à Amiens et une prépa Sciences et technologies à Saint-Quentin. « Chaque classe sera adossée à une formation de licence avec des enseignements spécifiques pour intégrer l'EIJV », indique Denis Postel.

L'impact des droits différenciés

Denis Postel évoque également le décret sur les droits différenciés, relatif aux modalités d'exonération des droits d'inscription des étudiants étrangers. Publié au Journal officiel le 20/05/2026, le texte fixe le taux d'exonération à 20 %. Deux taux transitoires sont prévus : 30 % pour les exonérations attribuées au titre de l'année universitaire 2026-2027 et 25 % pour celles attribuées au titre de 2027-2028.

« Ces droits différenciés ont été imposés de façon cavalière, rapide, avec peu d'échanges avec notre tutelle. Cela va probablement conduire à une baisse d'effectifs dans certaines filières, notamment dans les Stem (Science, technology, engineering and mathematics), dans les masters puis en doctorat qui en découle. »

« Au-delà de l'impact financier pour les étudiants, cela a un impact sur l'attractivité de nos établissements. En 2025, nous étions à 140 néobacheliers soumis aux droits différenciés à date. Aujourd'hui, nous sommes à 232. Les commissions d'exonération doivent encore se mettre en place, on aura ensuite sans doute des démissions d'étudiants étrangers. »

L'UPJV classée pour la seconde année dans le Shanghai

Denis Postel évoque également le classement de Shanghai, publié le 15/08/2026, où l'UPJV figure parmi les candidats au top 500, dans la tranche 801-900. « Pour la seconde année consécutive, nous figurons au classement de Shanghai, nous progressions d'une centaine de places. On ne peut que s'en féliciter, c'est un classement très important. Je tiens à souligner la qualité du travail des services et des enseignants-chercheurs qui ont permis cette progression. »

Le renforcement des parcours d'accès aux droits parmi les actions sur la vie étudiante

Denis Postel mentionne le projet « Campus zéro non-recours », lancé en juin 2026 et qui s'inscrit dans le cadre d'une expérimentation de deux ans soutenue par la Dgesip (Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle) et la DIPLP (délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté).

« L'objectif est de renforcer le parcours d'accès des étudiants aux droits en optimisant le recours aux moyens existants et en étant meilleur sur la communication », indique-t-il. Le projet repose sur trois axes prioritaires :

- sensibiliser les étudiants aux dispositifs existants avec les interlocuteurs compétents, simplifier et unifier les parcours d'accès aux droits sans obstacle administratif, économique ou social ;
- favoriser les dynamiques partenariales à l'échelle des campus ;
- identifier et renforcer la complémentarité des actions entre les acteurs de l'enseignement supérieur et de l'action sociale.

L'UPJV annonce l'ouverture prochaine d'une Maison Nina et Simon.e.s sur son campus du Thil à Amiens, sur le même modèle que celle ouverte sur le campus de la citadelle en 2024. Ce lieu d'écoute accueille et oriente les étudiants et personnels victimes ou témoins de violences conjugales, sexistes et sexuelles, de discriminations de genre ou liées à l'orientation sexuelle.

L'environnement et l'énergie comme signature scientifique de l'UPJV

« Parmi les différents domaines de recherche marquants à l'UPJV, deux domaines émergent fortement : l'environnement et l'énergie. Ce sont des signatures de l'établissement qui doivent devenir des thématiques fédératrices de l'établissement pour rapprocher l'aspect formation de la recherche, comme l'a souligné l'évaluation Hcéres (Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) » rendue publique le 20/04/2026.

Sur l'innovation, l'UPJV va lancer Glyx Therapeutics, une start-up qui ambitionne de révolutionner le traitement des maladies neurodégénératives (Alzheimer, paralysie supranucléaire progressive, maladie de Pick). La signature du contrat de licence est prévue le 13/10/2026.

Enfin, l'établissement a créé « un PUI (Pôle universitaire d'innovation) light qui n'a pas de financement à ce jour, mais qui est un miroir des PUI » (pôles universitaires d'innovation). Intitulée PUI-Like Innov4u, la structure s'inscrit dans le cadre de l'Alliance A2U (L'alliance A2U regroupe l'Université d'Artois, l'Ulcq et l'UPJV), dont font partie les universités d'Artois, du Littoral Côte d'Opale et de Picardie Jules Verne. Le lancement est prévu le 10/11/2026.

Hausse éventuelle des frais d'inscription : « un problème énorme pour les étudiants du territoire picard »

Interrogé sur les conclusions des Assises du financement des universités, dont le rapport a été remis au ministre de l'Esre (Enseignement supérieur, recherche et espace) le 24/06, Vincent Niot, VP CA (Conseil d'administration) en charge des finances, des ressources humaines et du patrimoine s'interroge sur la hausse des droits d'inscription.

« Il faut se poser pour voir le modèle financier des étudiants. On a un peu plus de 40 % d'étudiants boursiers à l'UPJV, donc cela peut poser un problème énorme pour les étudiants du territoire picard. »

Denis Postel ajoute : « La réforme des bourses a été annoncée il y a pas mal d'années mais n'a pas avancé. Le rapport des assises propose toutefois beaucoup de choses qui pourraient permettre de laisser un peu plus d'autonomie aux établissements. »

« Je reviens du congrès de France Université à Toulon [le 26/08/2026]. Notre principale question est quelle sera la place de la formation et de l'université dans les différents programmes des candidats à la présidentielle. »

« La dévolution ne changera sans doute pas grand-chose »

Alors que le rapport conclusif des Assises du financement des universités propose de relancer la dévolution du patrimoine, Denis Postel indique : « Ce n'est pas une question nouvelle, la dévolution a déjà créé des iniquités sur le territoire lors de sa création. »

« Cela a permis pour la première vague à certains établissements de mener des réhabilitations conséquentes sur les campus, voire revendre des bâtiments. D'autres vagues de dévolution ont eu lieu, sans aide de l'État. »

Il évoque ensuite la création au 01/01/2027 de l'Epife (établissement public immobilier et foncier de l'État), une foncière publique qui deviendra progressivement propriétaire du parc immobilier de l'État, ainsi que sur l'immobilier universitaire. « Les universités vont devoir choisir entre la dévolution et une foncière d'État, sans aucune garantie de financements. »

« Nous sommes en train d'opérer la réhabilitation de trois bâtiments sur le campus Saint-Leu. Il nous manque un peu plus de 3 M€. Ce sont les universités qui doivent se débrouiller pour aller chercher les financements actuellement donc la dévolution ne changera sans doute pas grand-chose. »

« Nous aimerions bien en savoir plus sur les conditions. Nous sommes face à des injonctions contradictoires : qui dit dévolution dit missions supplémentaires pour l'université, avec de l'autre côté ce ratio Dizambourg qui limite les recrutements. »



Denis Postel

Président @ Université de Picardie Jules Verne (UPJV)

Professeur des universités en chimie organique @ Université de Picardie Jules Verne (UPJV)

Parcours

Depuis février 2025	Université de Picardie Jules Verne (UPJV) Président
Depuis 2001	Université de Picardie Jules Verne (UPJV) Professeur des universités en chimie organique
Depuis 2011	Université de Picardie Jules Verne (UPJV) Responsable de l'ingénierie formation pour le projet Pivert dans le cadre des PIA
2016 - 2025	Université de Picardie Jules Verne (UPJV) Premier VP de la commission recherche
2011 - 2021	Pôle de compétitivité mondial IAR Président du COS formation
2003 - 2016	Université de Picardie Jules Verne (UPJV) Responsable du département de chimie de l'UFR des sciences
1991 - 2001	Université de Picardie Jules Verne (UPJV) Maître de conférences en chimie

Établissement & diplôme

1999	Université de Picardie Jules Verne (UPJV) HDR
N.c. - 1990	Université de Picardie Jules Verne (UPJV) Doctorat



Université de Picardie Jules Verne (UPJV)

Catégorie : Universités

Adresse du siège

Service facturier
CS 52501
80025 Amiens Cedex 1 France

Général

Date de création	1969
Statut	EPCSCP (Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel)
Tutelles	Ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche
Implantations (dont siège)	Amiens (siège), Beauvais, Saint Quentin, Creil, Laon, Cuffies-Soissons
Regroupement d'appartenance	Membre de l'association Picardie université
Alliance d'universités européennes	Bauhaus4EU (membre fondateur en 2024)
Présidence	Président : Denis Postel (élu le 06/02/2025)

Effectifs étudiants

2006-07	21 912
2007-08	21 353
2008-09	22 955
2009-10	23 624
2010-11	23 591
2011-12	23 868
2012-13	24 633
2013-14	24 454
2014-15	24 461
2015-16	25 968
2016-17	26 199
2017-18	27 111
2018-19	27 698

2019-20	33 458
2020-21	33 015

Source(s) : Open Data Esri

Inscriptions principales et secondes (source : Open data du Mesri)

Effectifs de doctorants contractuels

2021-22	38
2020-21	114
2019-20	115
2018-19	86
2017-18	99
2016-17	90
2015-16	80
2014-15	85
2013-14	93
2012-13	99

Source(s) : Open Data Mesri

Effectifs E-C titulaires

2023-24	743
2022-23	740
2021-22	748
2020-21	744
2019-20	761
2018-19	764
2017-18	785
2016-17	786
2015-16	782
2014-15	786
2013-14	781
2012-13	785
2011-12	780

Source(s) : Open Data MESR

Maîtres de conférences et professeurs des universités exclusivement.

Produits encaissables (M€)

Budget initial 2023	212,9 M€
2022	207,1 M€
2021	204,7 M€
2020	194,2 M€
2019	189,6 M€
2018	186,0 M€
2017	181,5 M€
2016	177,3 M€
2015	177 M€
2014	171,9 M€
2013	170,9 M€
2012	168,7 M€

Source(s) : Open data MESR

Les produits encaissables correspondent aux produits de fonctionnement de l'exercice qui se traduisent par un encaissement (à différencier des produits sans flux de trésorerie). Ils comprennent essentiellement la subvention pour charges de service public et les ressources propres.

Dépenses de personnel (M€)

Budget initial 2023	179,0 M€
2022	170,0 M€
2021	165,3 M€
2020	163,9 M€
2019	157,4 M€
2018	156,7 M€
2017	155,5 M€
2016	150,6 M€
2015	146,6 M€
2014	143,8 M€

2013	143,4 M€
2012	141,3 M€
2011	139,9 M€
2010	22,0 M€

Source(s) : Open data MESR

Fonds de roulement (en jours)

Budget initial 2023	16,9
2022	65,4
2021	63,2
2020	64,5
2019	63,7
2018	60,8
2017	67,1
2016	66,8
2015	64,0
2014	54,1
2013	42,7
2012	36,3
2011	35,7
2010	148,6

Source(s) : Open data MESR

Fonds de roulement en jours de charges décaissables

Résultats PIA

NCU	Projet EPIONE (2017) : 5,11M€ Projet LCeR (2018) : 12,5M€
AMI Demoës (2021)	Projet Apres : 6,25M€

Fiche n° 1497, créée le 19/02/2014 à 11:42 - MàJ le 08/09/2026 à 14:38

